



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 11 mars 2020

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

ARRETE N° 400/SG/DCL
modifiant l'arrêté n° 246/SG/DCL du 11 février 2020
enregistré le 11 mars 2020

instituant, à l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020,
une commission de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 habitants

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

VU l'arrêté n° 246/SG/DCL du 11 février 2020 instituant une commission de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 habitants ;

VU l'ordonnance rectificative n° 2020/77 du premier président de la Cour d'appel de Saint-Denis en date du 11 mars 2020 ;

VU la correspondance du sous-préfet de Saint-Paul en date du 13 mars 2020 ;

VU la nécessité de pourvoir au remplacement de :

- Maître Robert CHICAUD et de Maître Lucas CALIAMOU, désignés respectivement dans la commune de Sainte-Marie et de Saint-Benoît en qualité de membre lors des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 ;
- M. Alain MAILLOT, membre désigné dans la commune de Saint-Paul ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner des membres fonctionnaires suppléants dans le cadre du coronavirus ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de La Réunion,

ARRETE :

ARTICLE 1er – L'article 1^{er} de l'arrêté n° 246/SG/DCL du 11 février 2020 est modifié ainsi qu'il suit :

.../...

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président(e)	Membre	Membre
Saint-Denis	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Monique BEHARY Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>M. Bernard MOLIE Premier vice-président au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Didier POPINEAU Notaire (15 et 22 mars)</p>	<p>M. Henri CAZABAN-CARRAZE ONF Saint-Denis (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Florence CAILLE Préfecture</p>
Sainte-Suzanne	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Stéphanie BRETON Juge au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Patricia BERTRAND Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Marc TAI-LEUNG Huissier de justice (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Fabienne SINCERE DRFIP (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Anna RUBENS Préfecture</p>
Saint-Paul	Tribunal d'instance de Saint-Paul	<p>Mme Elsa TEURNIER Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Paloma REPARAZ Juge au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Vanessa RODRIGUEZ Avocate (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Marie VIENNE Préfecture (15 et 22 mars)</p>
Le Port	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Valentine MOREL Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>M. Bruno KARL Président du T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Natalia SANDBERG Avocate (15 mars)</p> <p>Maître Guillaume CHASTENET de GERY Bâtonnier (22 mars)</p>	<p>M. Alain DUSSEL Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Sabine CALMEL JEAN-JOSEPH Sous-préfecture de Saint-Paul</p>

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
La Possession	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Caroline MEUNIER Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Martine DANIELOU Juge au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Guillaume CHASTENET de GERY Bâtonnier (15 mars)</p> <p>Maître David AFFEJEE Avocat (22 mars)</p>	<p>M. Alain LE GALLIC Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Daisy LAURET Sous-préfecture de Saint-Paul</p>
Saint-Benoît	Tribunal d'instance de Saint-Benoît	<p>Mme Cécile BAUDOT Première vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Gaëlle MARZIN Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Danielle CUVELIER Huissier de justice (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Christine JUPPIN DE FONDAUMIERE Sous-préfecture de Saint-Benoît (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Dolène CONTIN Sous-préfecture de Saint-Benoît</p>
Saint-Pierre	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	<p>Mme Maud LEPINE Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)</p> <p>Mme Virginie AUDEBERT Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Julien K/BIDI Avocat (15 mars)</p> <p>Maître Emilie DE BOISVILLIERS Avocate (22 mars)</p>	<p>Mme Maryvonne VIDAL DRFIP (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléant :</i> M. Michel ESTERLINGOT</p>
Saint-Joseph	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	<p>Mme Agnès MOULET Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)</p> <p>Mme Adeline CORROY Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Victor MARGERIN Avocat (15 mars)</p> <p>Maître Bertrand ADOLPHE Avocat (22 mars)</p>	<p>Mme Marie-Hélène DEMOLEON Sous-préfecture de Saint-Pierre (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléant :</i> M. Alain PICARD DEAL – Antenne Sud</p>
Saint-Louis	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	<p>Mme Sylvie ROY Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)</p> <p>Mme Sylvie SEIGNOBOSC Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Delphine SAVIGNY Avocate (15 mars)</p> <p>Maître Naïké MANENT Huissier de justice (22 mars)</p>	<p>M. Willy FONTAINE DRFIP (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Sylvie BARONCE DEAL – Antenne Sud</p>

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
Le Tampon	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	<p>Mme Véronique GIMENO CABRERA Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)</p> <p>Mme Valérie DINOT Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Bertrand ADOLPHE Avocat (15 mars)</p> <p>Maître Fyona LIOT Notaire (22 mars)</p>	<p>M. Olivier CERNEAU DRFIP (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléant :</i> M. Goulam Mamode GANGATE</p>
Sainte-Marie	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Marie-Annick ROSSIGNOL Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Marion HARDY Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Chloé TANAPIN Huissier de justice (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Stéphanie BASCOU DEAL (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléant :</i> M. Jean François MARTIN Préfecture</p>
Saint-André	Tribunal d'instance de Saint-Benoît	<p>M. Julien DEGUINE Vice-président au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Cynthia ARICAT Juge placée au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Léa BEGUE Huissier de justice (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Reine-Claude HUMBERT Sous-préfecture de Saint-Benoît (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Cindy DESIREE Sous-préfecture de Saint-Benoît</p>
Saint-Leu	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	<p>Mme Axelle LE BOULICAUT Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)</p> <p>Mme Juliane PINSARD Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)</p>	<p>Maître Nicolas DYALL Avocat (15 mars)</p> <p>Maître Julien K/BIDI Notaire (22 mars)</p>	<p>Mme Flore MARTIN Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)</p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Eulalie SINATAMBY Sous-préfecture de Saint-Paul</p>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Saint-Benoît et les sous-préfets de Saint-Pierre et de Saint-Paul sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général


Frédéric JORAM